

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 25 janvier 2021, à 18 heures 30, à l'Alliage, salle Yvremont, sous la présidence de Matthieu SCHLESINGER, maire. La séance s'est déroulée comme suit :

Les membres du Conseil municipal ont observé une minute de recueillement en hommage au petit Dayen, victime de violences.

Une présentation des projets du mandat à l'horizon début 2023 a été faite aux conseillers municipaux.

Le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

1. La charte de déontologie et d'éthique des élus de la commune d'Olivet a été approuvée ;
2. Il a été procédé à l'élection d'un représentant de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Val Dhuy Loiret : Michel LECLERCQ ;
3. Il a été procédé à la désignation de deux représentants au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) d'Orléans Métropole : Matthieu SCHLESINGER et Romain SOULAS ;
4. Le versement d'une subvention exceptionnelle de 586 € à l'association "A la recherche du passé d'Olivet" (ARPO) a été approuvé ;
5. Le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 1 000 € à l'association "Ensemble Vocal Variation" a été approuvé ;
6. Il a été prononcé l'admission en non-valeur de la somme de 2 520,18 € et l'admission en créances éteintes de la somme de 25 388 € ;
7. Il a été accordé la garantie d'emprunt n° 115524 à LOGEMLOIRET à hauteur de 50,00 % dans le cadre de la construction de 6 logements au Larry ;
8. Il a été accordé la garantie d'emprunt n° 114993 à LOGEMLOIRET à hauteur de 50,00 % dans le cadre de la construction de 23 logements au Larry ;
9. Il a été décidé d'approuver le maintien des taux de fiscalité pour 2021, à savoir 18,06 % pour la taxe d'habitation, 29,82 % pour le foncier bâti et 84,50 % pour le foncier non bâti ;
10. L'adhésion de la commune d'Olivet au renouvellement du groupement de commandes, pour la période 2021-2023, avec Orléans Métropole et les communes du territoire métropolitain et le renouvellement de la convention afférente ont été approuvés ;
11. Il a été approuvé l'extension du nombre de services municipaux pouvant réaliser des astreintes, interventions ou permanences ;
12. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte des décisions du Maire.

Une question orale relative à l'école élémentaire de la Cerisaie a été posée. Monsieur le maire y a répondu puis a ouvert le débat.

Le Conseil municipal a également été informé des travaux des commissions d'Orléans Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h50.

Jean-Philippe CORNEROTTE



Directeur général des services

Matthieu SCHLESINGER



Maire d'Olivet